

Mgr Laurent DOGNIN

Évêque de Quimper et Léon

Réf.

MLD/CNB-23-12-0137

Aux fidèles qui m'ont écrit ces derniers jours suite à l'annonce de la dénonciation de la convention entre le diocèse de Quimper et Léon et la Fraternité sacerdotale Saint-Pierre (FSSP)

Quimper, le 22 décembre 2023

Frères et sœurs,

Je vous écris une lettre collective afin de répondre au mieux aux réactions et interrogations que vous avez exprimées dans vos lettres ou messages de ces derniers jours.

Tout d'abord, je tiens à réaffirmer que la décision que j'ai prise n'est pas un blâme adressé aux abbés Loïc COURTOIS et Nicolas TÉLISSON. Ils accomplissent leur ministère avec zèle et se donnent généralement à la mission qui leur est confiée. Depuis leur arrivée dans le Finistère, vos témoignages sont nombreux pour dire votre attachement et votre gratitude à leur égard. Je l'avais bien constaté lors de mes visites pastorales dans vos communautés au printemps 2022. Ils sont fidèles aux orientations et choix pastoraux de leur Fraternité sacerdotale tout en maintenant la communion avec moi. Il est évident qu'on ne peut pas le leur reprocher.

Cependant, c'est précisément la position de la Fraternité sacerdotale Saint-Pierre au sein de l'Église en général qui pose un problème. Leurs prêtres ont certes l'autorisation de célébrer avec l'ancien Missel et, sous certaines conditions, avec les anciens rituels, mais leur refus de concélébrer avec moi la messe chrismale et de célébrer avec le Missel et les rituels actuels les met en marge de l'Église. Ce refus laisse planer le doute sur la reconnaissance qu'ils peuvent avoir de la validité des sacrements célébrés dans l'Église catholique romaine dans le monde entier.

Cela a des conséquences très concrètes dans notre diocèse : ils assurent leur mission de chapelain autour d'un clocher et d'une communauté relativement modeste. Ils restent ainsi beaucoup plus disponibles que leurs confrères pour accompagner personnellement leurs fidèles et pour assurer eux-mêmes l'ensemble des activités pastorales en parallèle avec les propositions paroissiales et sans tenir compte des orientations diocésaines. Cela entraîne *de facto* la création de deux paroisses autonomes comme vous l'exprimez d'ailleurs dans vos courriers lorsque vous écrivez que vous êtes «de la paroisse Saint-Mathieu» ou «de la paroisse Sainte-Sève», alors que vous dépendez canoniquement des deux paroisses Quimper – Saint-Corentin et Saint-Yves en Pays de Morlaix.

Pour ces raisons, cela crée des tensions dans le diocèse depuis leur installation en 2016. Tout le monde a fourni des efforts pour essayer de trouver des solutions et pour apaiser ces tensions, mais elles se sont au contraire accentuées ces dernières années. De plus, la création de l'association *Tradition et Unité en Finistère*, dont l'objet et les statuts ne respectent pas le droit de l'Église, n'a pas arrangé les choses.

..../...

Aujourd’hui, il est devenu évident que nous sommes arrivés à un point de non-retour.

Constatant le danger pour la communion du diocèse, et après avoir prié et pris conseil, j’ai décidé de mettre un terme à la convention que j’avais signée, en 2016, puis en 2020 avec la Fraternité sacerdotale Saint-Pierre, comme cela est prévu à l’article 6 de cette convention.

Le départ de la Fraternité Saint-Pierre ne signifie pas la fin de la messe avec l’ancien Missel dans le diocèse. J’ai bien conscience que vous trouvez dans cette liturgie une aide pour votre vie chrétienne et que vous avez la joie de vous retrouver autour de celle-ci. Ces deux messes continueront d’être célébrées avec l’ancien Missel. Toutes les personnes qui les animent actuellement pourront continuer à le faire, notamment les chorales grégoriennes, les petits et grands clercs... Concernant les autres activités pastorales, elles pourront avoir leur place dans la vie des paroisses. Les curés concernés seront attentifs à vos attentes.

Cette transition se fera au cours de la deuxième partie de cette année pastorale pour permettre aux enfants et aux jeunes de terminer leur année de catéchisme et favoriser un passage de témoin en douceur. Les abbés Loïc COURTOIS et Nicolas TÉLISSON se sont engagés à tout mettre en œuvre pour que la transition se déroule au mieux. **Si tout se passe de façon paisible, notamment en acceptant le changement d’église à Quimper, les deux abbés pourront continuer à assurer leur ministère jusqu’à la fin de l’année pastorale.** Cependant, si je constate que les tensions et médisances persistent voire s’accentuent, je n’hésiterai pas à revoir ma position et demanderai un départ anticipé. Il en est de ma responsabilité.

Dans deux jours, nous allons célébrer la naissance de Jésus, le Sauveur du monde et le Prince de la Paix. **Que notre prière commune monte vers le Seigneur** pour que cette transition se passe au mieux et que la Bonne Nouvelle rayonne sur notre monde.

Je vous souhaite de vivre un Noël plein d’espérance et de paix au sein de vos familles et de vos communautés. Je demande à Dieu de vous bénir.

